



DÉLIBÉRATION

du 16 février 2023

Présents : 20 Excusés : 7 6 pouvoirs Absents : / Votants : 26 En exercice : 27	L'an deux mille vingt-trois, le seize février, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire. Étaient présents : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, Mme Estelle GOIMBAUD, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, Mme M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAudeau, Mme Nadine YOU. Étaient absents excusés : Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Mme Anne-Marie HENRY), Mme Sandrine BRANCHEREAU (ayant donné pouvoir à M. Fabrice PAYEN), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Mme Estelle GOIMBAUD), M. Damien GUILLON (ayant donné pouvoir à M. Philippe JAHAN), Mme Isabelle LÉAUTÉ (ayant donné pouvoir à M. Bruno BENOIT), Mme Marina LUCAS (ayant donné pouvoir à M. Bruno CHICOISNE), Mme Sandrine MARTIYN. Assistait également au titre des services : Philippe RENAUD, DGS Secrétaire de séance : Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO Date de la convocation : 10 février 2023
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 21 FEV. 2023 Publiée, le 22 FEV. 2023 Notifiée, le	
Délibération n°23.1.15	FINANCES <i>Avenant n°2 au mandat pour la réalisation et la commercialisation de la ZAC 2 Cour des Bois</i>

Madame Le Maire expose au Conseil que par convention de mandat, conformément aux dispositions L 300-3 du Code de l'urbanisme et l'article 1984 et du Code civil, la Commune de Mésanger a confié à Loire-Atlantique développement-SELA, en date du 18 mars 2015, la réalisation et la commercialisation de la ZAC 2 Cour des bois, d'une surface d'environ 16,5 ha et destinée à accueillir un programme d'habitat.

Un avenant n°1 a été signé entre les parties le 12 février 2016, permettant de préciser les modalités de la commercialisation des lots à bâtir pour chaque tranche opérationnelle de la ZAC 2 Cour des bois.

À ce jour et compte tenu de l'évolution de la durée de l'opération et du montant des travaux d'aménagement à réaliser, désormais évalué à 5 582 795,00 €HT, il convient d'acter des modifications par voie d'avenant.

Afin de mettre en cohérence les documents contractuels liés à cette opération, les parties ont convenu de supprimer l'acte d'engagement et d'intégrer les nouvelles modalités de calcul de la rémunération du mandataire ainsi que ses nouvelles modalités de versement dans la convention de mandat.

Le présent avenant n°2 a donc pour objet :

- **La modification du calendrier prévisionnel des travaux d'aménagement**
- **La modification du coût prévisionnel des travaux**
- **La mise à jour des modalités de rémunération du mandataire par le biais de la modification de l'acte d'engagement.**

La durée du mandat est portée 12 ans.

Le coût prévisionnel des travaux est évalué à 5 582 795,00 €HT.

La rémunération globale est portée à 740 857 €HT soit - 3 659 €HT (- 0.5%) au regard du dernier bilan ZAC approuvé (délibération du 13/12/2022 - CRAC 2021)

Toutes les modalités d'imputations forfaitaires sont à imputer à compter du **1er janvier 2022** en fonction du service fait.

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition du Maire,

Vu l'exposé présenté,

Vu l'article L2121-29 du DGCT,

Vu l'avis favorable du COPIL ZAC du 06 octobre et 19 décembre 2022,

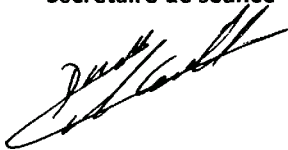
Vu la présentation en commission finances du 01 février 2023,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité:**

► **APPROUVE** la signature de l'avenant au mandat pour la réalisation et la commercialisation de la ZAC 2 Cour des bois ;

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier
Pour extrait conforme au registre »

Florence DRAKE DEL CASTILLO
Secrétaire de séance



**Le Maire,
Nadine YOU**

